

## CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION («CLU») DES LOGICIELS LOGILYS

LE PRÉSENT «**CLU**» CONSTITUE UN CONTRAT ENTRE VOUS (PERSONNE PHYSIQUE OU PERSONNE MORALE) ET LOGILYS PORTANT SUR LE LOGICIEL QUI ACCOMPAGNE CE «**CLU**».

L'INSTALLATION DE CE LOGICIEL EST FACULTATIVE.

LE LOGICIEL SERA INSTALLÉ DE FAÇON PERMANENTE DANS VOTRE ORDINATEUR.

AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION, VEUILLEZ LIRE ET ACCEPTER LES TERMES DU «**CLU**» CI-DESSOUS.

---

### CONCESSION DE LICENCE

LOGILYS vous concède le droit d'installer et d'utiliser un exemplaire du logiciel sur un ordinateur ou tout autre dispositif. Les termes du «**CLU**» suivants décrivent les conditions d'utilisation. Les présentes conditions et les termes du «**CLU**» pour le logiciel s'appliquent à son utilisation. En cas de conflit, les présents termes du «**CLU**» s'appliquent.

**EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ CES TERMES.  
SI VOUS NE LES ACCEPTEZ PAS, N'UTILISEZ PAS CE LOGICIEL.**

**1. APPLICATION DES TERMES**

Les présents termes s'appliquent aux logiciels, mises à jour, suppléments, services Internet et services d'assistance fournis par LOGILYS, à moins que d'autres termes n'accompagnent ce produit, auquel cas ces derniers prévalent.

**2. SERVICES INTERNET**

LOGILYS fournit des services Internet. Ils peuvent être modifiés ou interrompus à tout moment. Ce logiciel se connecte aux systèmes informatiques de LOGILYS ou de fournisseurs de services via Internet, tel que décrit ci-après.

**3. DONNÉES INFORMATIQUES**

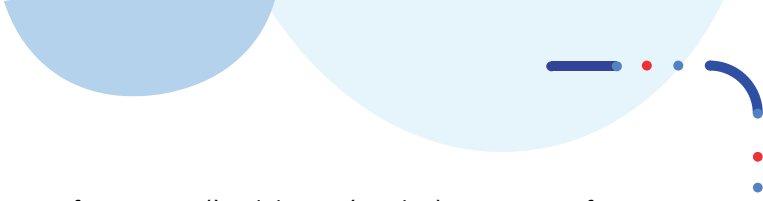
Ce logiciel utilise des protocoles Internet pour envoyer à LOGILYS des informations sur votre ordinateur, telles que la clé logicielle, le numéro de série et l'ID de votre copie de logiciel ainsi que le résultat de la validation et le résultat de l'installation de ce logiciel.

**4. UTILISATION D'INFORMATIONS**

LOGILYS peut être amené à utiliser ces informations pour améliorer son logiciel et ses services, aider à limiter l'utilisation du logiciel sans licence et établir des statistiques. LOGILYS peut également être amené à les partager avec des tiers, tels que des fournisseurs de matériels et de logiciels ou des bénéficiaires de licences en volume.

**5. PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

Conformément à la loi canadienne sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques (LPRPDE) - dont les dispositions sont établies dans le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) – LOGILYS s'engage à protéger les renseignements personnels qui lui sont communiqués au moyen de mesures de sécurité adaptées à leur degré de sensibilité. Ces mesures mises en place protègent les renseignements contre la perte ou le vol ainsi que contre toute consultation, communication, copie, utilisation ou modification non autorisée.



Nos services en ligne sont protégés par un certificat SSL EV (à validation étendue) : ce qui certifie que le site web consulté est bel et bien détenu par LOGILYS, et garantit le chiffrement des données pendant la communication. De plus, l'accès aux données est toujours protégé, notamment par des mots de passe.

Nos employés sont sensibilisés au respect des renseignements personnels et notre équipe recherche et développement est formée sur l'utilisation de méthodes garantissant la protection des données. Le personnel de LOGILYS vérifie et s'assure régulièrement de l'efficacité des mesures en place, notamment par des analyses quotidiennes de vulnérabilité et des tests d'intrusion.

**6. CONSENTEMENT POUR LES SERVICES INTERNET**

EN UTILISANT CE LOGICIEL, VOUS CONSENTEZ À LA TRANSMISSION ET À L'UTILISATION DE CES INFORMATIONS.

**7. DROITS RÉSERVÉS ET PROPRIÉTÉ**

Tous les droits qui ne vous sont pas expressément concédés dans le présent «**CLU**» sont réservés par LOGILYS. Le logiciel est protégé par les traités internationaux en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle. Les droits de propriété, droits d'auteur et autres droits de propriété intellectuelle sur le logiciel appartiennent exclusivement à LOGILYS. Le logiciel n'est pas vendu mais concédé sous licence. La présente licence ne vous concède aucun droit des marques de commerce ou de service appartenant à LOGILYS.

**8. LIENS VERS DES SITES TIERS**

LOGILYS n'est pas responsable du contenu des sites ou des services tiers, des liens qu'ils contiennent ni des modifications ou mises à jour qui leur sont apportées. LOGILYS fournit ces liens et ces accès vers des sites et services tiers pour votre commodité uniquement, et l'insertion de tout lien ou de tout accès n'implique pas l'approbation du site ou du service en question par LOGILYS.

**9. REVENTE INTERDITE**

Vous n'êtes pas autorisé à revendre le logiciel ou à le transférer à un tiers.

**10. DISSOCIATION DE COMPOSANTS**

Le logiciel est concédé sous licence en tant que produit unique. Il n'est pas permis de dissocier ses composants pour les utiliser sur plus d'un dispositif.

**11. GARANTIE LIMITÉE**

LOGILYS garantit que :

- a) le fonctionnement du logiciel sera conforme, pour l'essentiel, à la description qui figure dans la documentation qui accompagne le logiciel, pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réception.
- b) les services d'assistance fournis par LOGILYS seront conformes, pour l'essentiel, à la description qui en est faite dans les documents applicables qui vous sont remis par LOGILYS, et que les membres du soutien technique feront des efforts raisonnables pour résoudre toute difficulté technique découlant de l'utilisation du logiciel.

## 12. RECOURS DU CLIENT

L'entière responsabilité de LOGILYS et de ses fournisseurs ainsi que votre seul recours se limiteront, au choix de LOGILYS :

- a) au remboursement du prix payé ;
- b) à la réparation ou au remplacement du logiciel qui n'est pas conforme à la garantie limitée de LOGILYS.

Cette garantie limitée ne sera pas applicable si le défaut du logiciel résulte d'un accident, d'un usage ayant entraîné une détérioration ou d'une utilisation inappropriée. Tout logiciel de remplacement sera garanti soit pour la période de garantie initiale restant à couvrir soit pendant trente (30) jours, la période la plus longue étant applicable.

## 13. AUCUNE AUTRE GARANTIE

LOGILYS et ses fournisseurs excluent toute autre garantie ou condition, expresse ou implicite, relative au logiciel, à la documentation écrite qui l'accompagne et à la fourniture ou au défaut de fourniture des services d'assistance, notamment les garanties implicites de qualité, d'adéquation pour la commercialisation ou à un usage particulier. Cette garantie limitée vous confère des droits spécifiques.

## 14. ABSENCE DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES

LOGILYS et ses fournisseurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables de tout dommage spécial, incident, indirect ou accessoire de quelque nature que ce soit (notamment les pertes de bénéfices, interruptions d'activité, pertes d'informations ou tout autre perte pécuniaire) découlant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le logiciel, ou de la fourniture ou du défaut de fourniture des services d'assistance, même si LOGILYS a été avisée de l'éventualité de tels dommages. La responsabilité de LOGILYS en vertu de toutes dispositions du présent «**CLU**» ne saurait excéder le montant que vous avez effectivement payé pour l'acquisition du logiciel.

## 15. USAGE LIMITÉ

Vous n'êtes pas autorisé à modifier la programmation du logiciel fourni par LOGILYS, ni à développer des fonctionnalités autres que celles élaborées par LOGILYS au moment de la vente du logiciel. LOGILYS ne sera d'aucune façon tenue responsable des dommages qui pourraient vous être causés, ou causés à des tiers, découlant de la modification de la programmation du logiciel.

## 16. RESPONSABILITÉ DU CLIENT

LOGILYS n'est aucunement responsable de l'utilisation qui peut être faite de son logiciel et il est de l'entière responsabilité du client de s'assurer d'utiliser le logiciel fourni par LOGILYS conformément à la législation applicable, notamment et sans limiter la généralité de ce qui précède, aux lois sur la protection des renseignements personnels (Au Québec, la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (LRQ c. A-2.1) et la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé (LRQ c. P-39.1).

Le présent «**CLU**» est régi par les lois de la province de Québec, Canada. Chacune des parties aux présentes reconnaît irrévocablement la compétence des tribunaux de la province de Québec, Canada et consent à engager toute action qui pourrait découler des présentes devant les tribunaux de la province de Québec, Canada.

Pour toute question concernant ce «**CLU**», ou si vous désirez contacter LOGILYS pour quelque raison que ce soit, veuillez consulter le site suivant : <http://www.logilys.com>

Date de la dernière mise à jour : 18 juin 2018